

Accueil de loisirs : les inscriptions pour les vacances de la Toussaint sont ouvertes

Les accueils de loisirs offrent un mode d'accueil des enfants les mercredis et en période de vacances scolaires. Ils proposent des activités éducatives et ludiques, adaptées à différentes tranches d'âge et visant à favoriser l'épanouissement des enfants. Pour répondre aux besoins des familles et leur permettre de concilier vie familiale, vie sociale et professionnelle, la Ville de Troyes met en place une offre de service élargie, sur la base de trois formules : journée complète sans repas, journée complète avec repas ou demi-journée, notamment pendant les vacances scolaires.

Depuis le 12 septembre, les inscriptions sont ouvertes dans les 8 accueils de loisirs de la Ville de Troyes pour les vacances de la Toussaint (du 24 octobre au 4 novembre).

o Pour une première inscription, un dossier 2022-2023 doit être complété au préalable, sur le Portail Famille de la Ville de Troyes : <https://famille.troyes.fr/Troyes/>

o L'inscription se fait sur la page dédiée du Portail Famille :
<https://famille.troyes.fr/Troyes/form/preinscriptionactivite857.html>

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr